

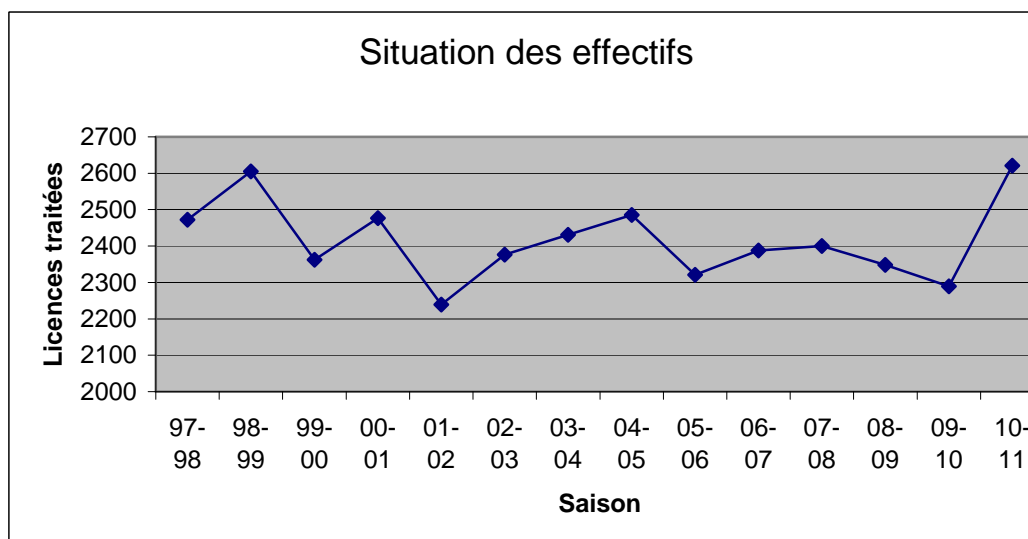
LIGUE DE PICARDIE DE VOLLEY-BALL SAISON 2010-2011

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2011 A ALBERT

RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS ET DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

La Commission a traité **2621** licences en 2010-2011.

Saison	Licences traitées	Différence par rapport à la saison précédente	Licences PASS EVENEMENTIEL
00-01	2477	+ 115	346
01-02	2239	-238	253
02-03	2376	+ 137	219
03-04	2431	+ 55	114
04-05	2485	+ 54	63
05-06	2321	-164	43
06-07	2388	+ 67	165
07-08	2400	+ 12	106
08-09	2348	- 52	127
09-10	2289	-59	36
10-11	2621	+ 332	458



Cette saison nous avons 332 licences en plus dont :

En masculins : + 184	}	= + 332
En féminines : + 148		

La Ligue de Picardie de Volley-ball a deux Clubs en moins : ATHLETIC AMIENS et AS COLLEGE BERANGER

Département	Somme	Aisne	Oise	Total
Nombre de clubs	7	9	14	30
Nombre de licenciés	913	787	921	2621
Ecart par rapport à la saison précédente	+ 197	+ 79	+ 56	+ 332
Mutations traitées	29	15	41	85

Classement général des Clubs

2009-2010

	Département	N° club	Nom du club	Nombre de licenciés	Nombre de v oix
1	Somme	0807047	Union Sport Rainneville	340	3
2	Oise	0607729	Beauvais Oise UC Volley	209	6
3	Somme	0803771	Amiens Métropole Volley	200	4
4	Somme	0803773	Amiens Longueau Métropole VB	173	5
5	Aisne	0027343	Villers Cotterêts Volley-ball	153	4
6	Aisne	0029338	Volley Ball Chaunois	131	3
7	Aisne	0023697	Laon Volley Ball	119	4
8	Aisne	0028567	Saint Quentin Volley-ball	117	4
9	Oise	0608712	Compiègne Volley	116	4
10	Aisne	0023703	Agglomération Soissons VBC	114	3
11	Somme	0803770	US Cheminots Amiens	113	4
12	Oise	0606669	Volley Ball Rantigny	109	4
13	Oise	0607718	Orry Lamorlaye Chapelle Serval	95	3
14	Oise	0608991	Nogent sur Oise Volley	90	3
15	Oise	0607720	US Pont Ste Maxence V Ball	66	3
16	Aisne	0025634	Château Thierry VB	60	3
17	Aisne	0025847	Volley BallClub Ferois	46	2
18	Oise	0606673	GS Sensilien Volley-ball	42	2
19	Oise	0608622	VBC de Maignelay	41	2
20	Oise	0607714	Union Sportive Crépynoise	39	2
21	Somme	0804244	Cercle Sportif Royen	38	2
22	Oise	0606775	Red Star Volley Ball	36	2
23	Oise	0606676	Chambly Volley 6 Raptors	33	2
24	Aisne	0023699	AS Collège Mermoz	28	2
25	Somme	0809189	AS Les Joyeux Volleyeurs	25	2
26	Oise	0607719	Club Leo Lagrange de Verneuil	25	2
27	Somme	0804582	Albert Sports Volley-ball	24	2
28	Oise	0607048	UN Sportive Ribecourt	20	1
29	Aisne	0023705	Volley Itancourt Féminin	19	1
	Picardie		TOTAL	2621	84
	Oise		TOTAL	921	36
	Aisne		TOTAL	787	26
	Somme		TOTAL	913	22

Modifications de licences après vérification des pièces d'identité

2010-2011

Département	N°club	Nom du club	Nombre de licenciés	Nombre d'erreurs
Somme	0807047	Union Sport Rainneville	340	1
Oise	0607729	Beauvais Oise UC Volley	209	0
Somme	0803771	Amiens Métropole Volley	200	6
Somme	0803773	Amiens Longueau Métropole VB	173	1
Aisne	0027343	Villers Cotterêts Volley-ball	153	1
Aisne	0029338	Volley Ball Chaunois	131	1
Aisne	0023697	Laon Volley Ball	119	4
Aisne	0028567	Saint Quentin Volley-ball	117	0
Oise	0608712	Compiègne Volley	116	2
Aisne	0023703	Agglomération Soissons VBC	114	4
Somme	0803770	US Cheminots Amiens	113	1
Oise	0606669	Volley Ball Rantigny	109	0
Oise	0607718	Orry Lamorlaye Chapelle Serval	95	0
Oise	0608991	Nogent sur Oise Volley	90	2
Oise	0607720	US Pont Ste Maxence V Ball	66	4
Aisne	0025634	Château Thierry VB	60	0
Aisne	0025847	Volley BallClub Ferois	46	1
Oise	0606673	GS Sensilien Volley-ball	42	0
Oise	0608622	VBC de Maignelay	41	1
Oise	0607714	Union Sportive Crépynoise	39	1
Somme	0804244	Cercle Sportif Royen	38	0
Oise	0606775	Red Star Volley Ball	36	0
Oise	0606676	Chambly Volley 6 Raptors	33	3
Aisne	0023699	AS Collège Mermoz	28	0
Somme	0809189	AS Les Joyeux Volleyeurs	25	0
Oise	0607719	Club Leo Lagrange de Verneuil	25	0
Somme	0804582	Albert Sports Volley-ball	24	1
Oise	0607048	UN Sportive Ribécourt	20	0
Aisne	0023705	Volley Itancourt Féminin	19	0
Picardie		TOTAL	2621	34
Oise		TOTAL	921	13
Aisne		TOTAL	787	11
Somme		TOTAL	913	10

Dossiers en attente et Amendes

<u>Nom des clubs</u>	<u>Demandes de licences toujours en attente à la Ligue</u>	<u>Amendes totales des dossiers en attente</u>
Amiens Longueau	1	72
Senlis	0	48
Laon	3	376
La Fère	1	240
Maignelay	0	16
Péronne	4	80
Compiègne	0	8
Villers Cotterêts	0	56
Soissons	5	136
Nogent sur Oise	0	8
Amiens Métropole Volley	1	24
Itancourt	0	24
Chambly	0	8
OLCVB	0	16
Crépy en Valois	1	96
Senlis	0	8
Collège Mermoz	1	0
Roye	0	88
Chauny	0	8
Albert	0	8
TOTAL	17	1320

Catégorie d'âge pour la saison **prochaine 2011-2012** :

Seniors	1990 et antérieurement
Espoirs	1991-1992
Juniors	1993-1994
Cadet(te)s	1995-1996
Minimes	1997-1998
Benjamin(e)	1999-2000
Poussin(e)s	2001-2002
Pupilles	2003 et postérieurement

Les joueur(s) né(e)s **en 1993** doivent fournir une pièce d'identité

Attention : Les certificats médicaux pour être valables auprès de la FFVB doivent être faits sur les nouveaux exemplaires en annexe.

Rappels :

Création de licences : Lors d'une création de licence, vous devez donner soit la photocopie du livret de famille, soit celle de la carte d'identité. Ce document reste à la disposition de la Commission Statuts Règlements.

Mutations : Ne pas oublier de joindre le reçu du recommandé envoyé au Club quitté plus la demande de mutation (moitié du carton bleu ou vert) + **la photo réglementaire**.

Réaffiliation du Club en deux exemplaires : Un pour la Ligue, un pour la Fédération. Dernier délai pour la réaffiliation du Club : le 1^{er} septembre 2011 et pour les Clubs engagés au niveau National : début juin 2011.

Tous les renouvellements et créations des membres du Comité Directeur doivent être joints à la demande de réaffiliation (8 licences minimum).

Ouverture internet : 1^{er} juillet 2011. Les codes sont remis à l'**Assemblée Générale** (sous réserve de l'envoi par la FFVB).

DHO des licences : La saisie de dernière minute est possible pour pouvoir jouer immédiatement, mais il y a incitation à saisir plus tôt : pour les Nationaux lors des deux premières journées de championnats, amende de 8 € si non présentation de la licence. A partir de la 3^{ème} journée, franchise de 8 jours pour l'application de l'amende.

Oubli de licence : Pour pouvoir jouer présentation du certificat médical (correspondant au niveau de pratique) et d'une pièce d'identité ou du double de la licence pour le Régional et le National.

DHO d'un joueur étranger FIVB : Date de retour FIVB.

Période normale de mutation : 1^{er} Juin au 15 Juillet.

Critères obligatoires d'obtention hors périodes des mutations tous niveaux : voir Règlement Général.

Date d'homologation d'une mutation : Date d'envoi du recommandé + 8 jours (30 jours en cas de pièces manquantes) et accord du Club quitté.

Attention :

Lors du renouvellement ou de la création des licences, les dossiers doivent arriver complets à la Ligue. Si ces dossiers ne sont pas complets 15 jours après le passage sur Internet, une amende de 8 € par licence est appliquée. Elle sera renouvelable tous les 15 jours.

Licences :

RENOYER les ANCIENNES LICENCES à la **Commission Statuts Règlements** pour les renouvellements.

Dans tous les cas, joindre des photos neuves avec le nom inscrit au verso, **dimension de la photo au format H 3 cm x L 2 cm (toute photo non réglementaire vous sera renvoyée avec le dossier complet).**

Les entraîneurs, dirigeants, arbitres, marqueurs et managers doivent avoir une licence. (**Option VOLLEY-BALL.**)

Tout licencié doit être licencié dans un Club (il n'y a plus de licences individuelles).

Tenue des feuilles de match : pour les Jeunes Régionaux et les Seniors départementaux, c'est le Club qui reçoit qui remplit la feuille de match.

Obligations en matière de jeunes

Article 76 - Obligations jeunes des équipes réserves

En ce qui concerne les équipes de jeunes :

- * Si l'équipe réserve évolue en III DN : elle est soumise aux obligations de cette division.
- * Si l'équipe réserve évolue au premier niveau régional : elle est soumise aux obligations de la Ligue.
- * Si l'équipe réserve évolue au deuxième niveau régional, interdépartemental ou départemental les obligations sont définies au chapitre B 1.

Une équipe de jeunes, attachée par obligation à une équipe réserve, est soumise aux mêmes contraintes et bénéficie des mêmes droits et avantages que les autres équipes de sa catégorie.

Article 77 - Sanction

Tout club qui ne respecte pas ses devoirs d'accueil et de formation voit son équipe Senior correspondante classée dernière de sa poule et rétrogradée en division inférieure.

Devoirs d'accueil et de formation des clubs

	Nombre de points	Licenciés du même sexe que l'équipe seniors concernée (sauf **)
Régionale 1 qui envisage l'accession en national 3	60 POINTS	16 LICENCIES
Régionale 2 qui envisage l'accession en régionale 1	30 POINTS	10 LICENCIES
Régionale 1 qui n'envisage pas l'accession	60 POINTS	16 LICENCIES **
Régionale 2 qui n'envisage pas l'accession	30 POINTS	10 LICENCIES **
Nationale 3	80 POINTS	16 LICENCIES
Nationale 2	120 POINTS	24 LICENCIES
LNV et NATIONALE 1	160 POINTS	32 LICENCIES
GS ayant plusieurs équipes en LNV et divisions nationales	180 POINTS	40 LICENCIES

Le Nombre de points par catégorie et par équipe de même sexe que l'équipe senior concernée (excepté poussins et pupilles)

ECOLE DE VOLLEY AGREEE Composée d'au moins 12 licenciés qui participent à 2 regroupements (voir cahier des charges).	40 points
Centre de formation LNV agréé	40 points
CADETS, JUNIORS	40 points
MINIMES à 4, BENJAMINS	30 points
POUSSINS, PUPILLES (pouvant être mixte)	15 points

Equipes à effectif réduit

Il ne peut être comptabilisé plus de 90 points dans les catégories d'équipes à effectif réduit.

M. Nicolas BARDON

Président de la Commission Statuts Règlements
et de la Commission de Discipline.